

NOTE DE SYNTHÈSE

EVALUATION DU DISPOSITIF « AMORCE DE PARCOURS »

Avec l'appui de :

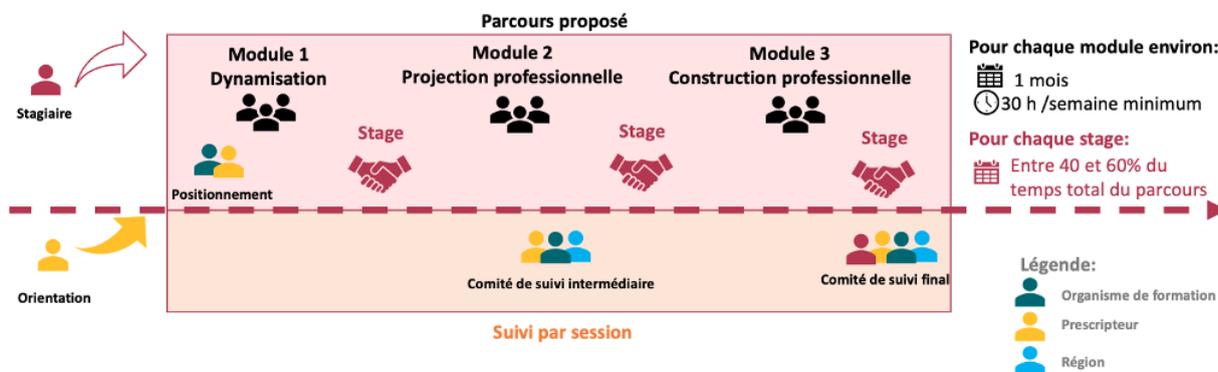
QUADRANT
CONSEIL

ilinere
conseil

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

JUIN 2022

- ❖ **Genèse** : le dispositif « Amorce de parcours » est issu de l'harmonisation, à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine, de trois ex-dispositifs régionaux : Plateforme d'orientation (Aquitaine), Portail Services Public Formation (Limousin), Engagement Première Chance (Poitou-Charentes). L'élaboration de son cahier des charges a mis à contribution l'expertise des réseaux d'accompagnement des chercheurs d'emploi (Pôle emploi, Missions Locales...).
- ❖ **Objectifs** : développer une offre structurelle à destination des personnes éloignées de l'emploi plus particulièrement, leur permettant de préciser un projet professionnel, de s'inscrire dans la construction d'un parcours d'acquisition de compétences (transversales, métier) et de favoriser leur accès à la formation qualifiante et/ou à l'emploi.
- ❖ **Public cible** : les chercheurs d'emploi, sans critères d'âge, en particulier ceux rencontrant des difficultés d'insertion socioprofessionnelle.
- ❖ **Parcours** : le dispositif « Amorce de Parcours » propose un parcours d'accompagnement individualisé, d'une moyenne de 450 heures (sur 3-4 mois), structuré autour de 3 modules (dynamisation, projection professionnelle, construction professionnelle), ponctués par trois stages (30 à 60% de la durée) permettant aux stagiaires de découvrir différents environnements professionnels et de mettre en pratique les compétences acquises en formation.



- ❖ **Déploiement** : depuis septembre 2019, Amorce de Parcours est déployé à l'échelle de 44 Bassins d'emploi, couvrant ainsi l'ensemble du territoire régional. Sa mise en œuvre est confiée à des organismes de formation (en groupements principalement).
- ❖ **Réalisations** : entre 2019 et 2020, 5 704 stagiaires ont rejoint le dispositif Amorce de Parcours

L'ÉVALUATION : POURQUOI ET COMMENT ?

LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

La démarche d'évaluation s'inscrit dans le **programme d'évaluation de la politique régionale de formation professionnelle**, dans une visée d'apprentissage et d'amélioration continue. Dans ce cadre, l'évaluation d'Amorce de Parcours a été lancée en décembre 2020 afin d'optimiser le dispositif et de contribuer à guider la nouvelle programmation, prévue en mars 2021.

LA METHODE

Le champ	Les questions clés	Les outils de collecte de données
 Période étudiée: Sept-2019 à Déc-2020	 Pertinence: Cette solution est-elle adaptée aux caractéristiques des territoires et aux besoins et contraintes des publics ciblés ?	 Enquêtes: <ul style="list-style-type: none">Organismes de formation (OF) 61% des OF (69 réponses)Stagiaires Échantillon représentatif ajusté (628 réponses)
 Analyse globale: sur l'ensemble du territoire néo-aquitain	 Cohérence: Ce dispositif trouve-t-il sa place parmi l'offre de la Région et des territoires ?	 Entretiens : <ul style="list-style-type: none">Région, OF, prescripteurs, entreprise (32 personnes)
 Zoom territorial: <ul style="list-style-type: none">Charente-MaritimeLimoges	 Efficacité auprès des opérateurs: La structuration des pratiques des opérateurs permet-elle une mise en œuvre optimum sur l'ensemble du territoire ? Contribue-t-elle à l'amélioration continue de l'offre ?	 Observations participantes: <ul style="list-style-type: none">1 comité de suivi3 bilans de fin de parcours (18 stagiaires, 3 OF)
	 Efficacité auprès des stagiaires: Ce dispositif contribue-t-il à l'amélioration du parcours d'insertion des publics ? Comment ?	 Base données de la Région : <ul style="list-style-type: none">5704 stagiaires

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

L'ACCES AU DISPOSITIF

1. L'offre Amorce de Parcours est complémentaire des offres existantes pour ces publics, en proposant une solution adaptée aux besoins des stagiaires, et fortement territorialisée



- La territorialisation du dispositif (avec ses 32 lots de déploiement) a été définie sur la base d'une analyse sociodémographique des besoins s'appuyant sur des données collectées auprès de différents fournisseurs (Pôle emploi, Insee, Cap métiers). Cette analyse a permis de définir des objectifs adaptés en nombre de stagiaires formés, ainsi que des sites, ruraux notamment, obligatoires garantissant une bonne couverture territoriale.

2. La prescription vers le dispositif est globalement satisfaisante, mais la diversité et les volumes sont variables selon les territoires et dépendent fortement du réseau préalable et/ou du travail de terrain conduit par les organismes de formation.



- **Les publics touchés correspondent au public visé :** la moitié des stagiaires ont un niveau équivalent (ou infra) au CAP / BEP ; et l'année précédant leur entrée dans Amorce de Parcours, 2/3 des personnes n'ont pas du tout travaillé.
- Les difficultés de prescription (volumes insuffisants) sont très localisées dans les territoires ruraux, et ont été exacerbées dans le contexte de crise sanitaire.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS (SUITE)

LE PARCOURS

3. Le parcours proposé (rythme, durée, contenu) est adapté aux différents profils très éloignés de l'emploi.

- La dimension « orientation tout au long de la vie », dans un parcours combinant un travail sur l'orientation, le projet, l'acquisition de compétences (transversales, métier), offre une entrée généraliste qui permet de s'adapter à une diversité de besoins.
- La combinaison de modules courts de formation et d'immersions en entreprise contribue à rendre dynamique l'Amorce de Parcours, constituant une première étape pertinente avant de s'engager dans un parcours plus long.
- Le parcours individualisé, dans un format collectif, et la mixité des publics constituent des atouts très valorisés du dispositif (par les prescripteurs, les organismes de formation et les stagiaires), qui favorisent le transfert de connaissances et de compétences entre pairs, et se révèle particulièrement efficace pour les publics jeunes.
- La prise en compte des besoins périphériques (freins à la mobilité, problématiques sociales...) constitue une dimension importante de l'accompagnement.



4. Le dispositif Amorce de Parcours a suscité une adaptation des pratiques des organismes de formation

- Des évolutions dans les pratiques des organismes de formation ont été observées : individualisation des parcours, innovations pédagogiques, élargissement et diversification de leur réseau d'entreprise.



5. Le cahier des charges et la gouvernance territoriale de ce dispositif assurent une souplesse, une fluidité et une réactivité pour s'adapter aux différentes situations, qui ont fait leurs preuves dans le contexte de crise sanitaire et économique.

- L'animation territoriale assurée par la Région est jugée efficace par les personnes interrogées.
- Le contexte sanitaire a suscité un effort d'adaptation important de la part des organismes de formation.
- Le principe d'entrées/sorties permanentes sur le dispositif est inégalement approprié, tant par les prescripteurs que par les organismes de formation (47% des OF indiquent ne pas l'avoir mis en place).



LES SUITES DE PARCOURS

6. On observe un impact global positif du dispositif, avec toutefois une forte proportion de personnes qui se déclarent plus nuancées sur l'évolution de leur situation

- L'évolution est significative entre la situation avant/après Amorce de Parcours, avec en particulier une forte augmentation de la part d'entrées en formation qualifiante (5% étaient en formation 1 an avant, 24% 6 mois après dont un peu plus de la moitié poursuivent vers une formation du Programme régional de formation.)
- La moitié des stagiaires estime que cette formation leur a permis d'identifier ou de conforter leur projet professionnel, 15% parlent d'une insertion durable, mais près d'un tiers considère que leur situation professionnelle ne s'est pas sensiblement améliorée.



7. Les effets d'Amorce de Parcours se situent avant tout dans la levée des freins à l'engagement dans un parcours

- Une meilleure estime de soi, la projection dans un parcours, la levée des freins périphériques, constituent à la fois les principales attentes des publics et les effets les plus observés d'Amorce de Parcours.
- L'accompagnement individualisé associé à une approche collective, enrichie par la mixité des publics, constitue un levier majeur dans le parcours des stagiaires.

8. L'objectif d'un parcours « sans couture », avec une continuité à l'issue d'Amorce de Parcours dans des formations qualifiantes n'est pas encore atteint, car l'anticipation des suites de parcours (ou transitions entre étapes) reste inégale selon les organismes de formation.

- Après leur sortie d'Amorce de Parcours, 13,5% des stagiaires poursuivent vers une formation du Programme régional de formation.



LES RECOMMANDATIONS

L'ACCES AU DISPOSITIF

1. **Pérenniser le processus de conception mis en œuvre dans le cadre de ce dispositif**, s'appuyant sur une analyse fine des caractéristiques socioéconomiques des territoires, afin d'adapter le déploiement de l'action régionale.
2. **Diversifier les chemins d'accès à Amorce de Parcours**, afin d'augmenter les volumes de prescriptions et l'accès de nouveaux publics.
 - **Conforter le travail d'élargissement du réseau de prescripteurs** (Conseils départementaux, réseau de l'Insertion par l'Activité Économique, Universités...)
 - Poursuivre une communication ciblée auprès d'acteurs de l'accompagnement social et professionnel : CCAS, CIAS, Régies de quartier, acteurs de la Politique de la Ville...
 - **Développer la possibilité d'auto-positionnement** par le biais d'une communication à destination du grand public, et renforcer la visibilité du dispositif dans les Espaces Régionaux d'Information de Proximité (ERIP)

LE PARCOURS

3. **Capitaliser autour des bonnes pratiques identifiées sur ce dispositif** : alternance formation/stage en entreprise; parcours intensif collectif permettant un réapprentissage des normes de socialisation professionnelle ; alternance entre collectif et accompagnement individualisé (sur le projet, la levée des freins périphériques) ; mixité des publics (âge, genre, handicap, parcours professionnel) afin de permettre aux individus de changer de perspective.
4. **Animer une réflexion, en lien avec les organismes de formation, concernant le principe d'entrées sorties permanentes** pour valoriser les bonnes pratiques et partager les difficultés rencontrées
5. **Conforter la souplesse déjà à l'œuvre dans l'animation du dispositif**, avec une attention particulière aux spécificités propres aux territoires ruraux, ou en direction des organismes de formation se trouvant en difficulté.

LES SUITES DE PARCOURS

6. **Plusieurs bonnes pratiques ont été identifiées afin de favoriser une transition fluide entre la sortie de ce dispositif et les suites de parcours, en particulier vers la formation qualifiante et l'apprentissage** :
 - **Désigner un référent « Amorce de Parcours » au sein des organismes prescripteurs**
 - La mobilisation d'anciens stagiaires pour partager leur expérience de sortie, et soutenir la mobilisation des sortants pourrait être expérimentée.
 - Organiser des **entretiens tripartites entre prescripteurs, organismes de formation et stagiaires, avant la fin du parcours**
7. **Animer des temps de réflexion territorialisés** (par exemple à l'occasion des comités territoriaux), concernant les transitions entre différentes étapes de parcours mobilisant les dispositifs de la politique régionale de formation professionnelle.